



Établissement : **Collège Camille Claudel**

Commune : **LATRESNE(33360)**

Département : **GIRONDE (033)**

UAI : **0331620g**

« Inscrit dans le cadre de l'autonomie des EPLE le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 e t5ans.

Élaboré par les différents partenaires, il est adopté par le Conseil d'administration.

Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs et le contexte de l'établissement »

Présenté au conseil pédagogique le 12/01/2026

Présenté en plénière le 30/01/2026

Présenté au conseil d'administration le 05/02/2026

Table des matières

PROJET ACADEMIQUE 2026-2030	3
CONTEXTE ÉTABLISSEMENT	4
PROJET D'ETABLISSEMENT 2025-2029.....	7
AXE1 : LA REUSSITE ET L'EPANOUISSEMENT DE CHAQUE ELEVE.....	8
AXE2 : CLIMAT SCOLAIRE, ENGAGEMENT CITOYEN ET OUVERTURE CULTURELLE.....	11
AXE3 : PILOTAGE PARTAGE VERS UNE PRISE EN CHARGE EFFICIENTE DES ELEVES ET DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION PEDAGOGIQUE ET NUMERIQUE	13
AXE 4 : LE COLLEGE COMME ECOSYSTEME INCLUSIF ET PARTENARIAL	15
SYNTHÈSE PROJET D'ÉTABLISSEMENT	17
ANNEXES	26
→ Fiche actions	

Les trois ambitions du projet académique 2021-2025 :

1. Réduire les écarts de performance scolaire entre les territoires pour renforcer l'égalité des chances ;
2. Accompagner les élèves afin de les aider à se projeter comme citoyens du XXI^e siècle ;
3. Renforcer la qualité de vie au travail des personnels et les pratiques de collaboration.

PROJETACADEMIQUE2026-2030 (en attente)

AXE1:

AXE2:

AXE3:

CONTEXTE ÉTABLISSEMENT

Situé à **Latresne**, dans l'agglomération bordelaise, le Collège Camille Claudel évolue dans un environnement péri-urbain marqué par une **accessibilité limitée aux transports en commun** (hors réseau Bordeaux Métropole). Malgré cet enclavement relatif, l'établissement bénéficie d'un **contexte social, économique et culturel très favorable**, avec un **Indice de Position Sociale (IPS) autour de 125_130**. Cependant environ **18 % des élèves (180 élèves)** appartiennent à des catégories socio-professionnelles dites « défavorisées », et le taux de boursiers s'élève à **11 % (110 élèves)**. Du fait de la taille de l'établissement, le nombre d'élèves plus fragiles est important.

Le collège est le **seul établissement public du second degré** du secteur. Il recrute principalement ses élèves parmi **8 écoles primaires**, réparties sur les communes environnantes. La majorité des élèves utilise les transports en commun (14 cars desservent le collège) pour se rendre au collège. Cela contraint les horaires. En raison de l'éloignement géographique des élèves, **98 % d'entre eux** bénéficient de la restauration scolaire, avec un engagement fort de l'équipe de restauration pour des repas de qualité (produits biologiques et locaux).

Le **lycée de secteur pour 7 communes**, situé à **Créon**, est neuf et est attractif. La commune de Latresne continue à être sectorisée au Lycée Mauriac à Bordeaux.

Le collège Camille Claudel, construit vers 1967, a fait l'objet de **travaux de rénovation** pour améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement. Ces aménagements ont permis d'accueillir des élèves de plus en plus nombreux (capacité d'accueil de 850 dépassée), mais dans des conditions difficiles (salles vétustes) et des **travaux complémentaire** sont lieu régulièrement (sanitaires, escaliers) et sont encore nécessaires pour moderniser certains locaux (cour exigüe).

+ La structure pédagogique

Depuis plusieurs années, l'effectif du collège est **stabilisé autour de 980/1000 élèves, soient environ 250 élèves par niveau**, répartis dans **35/37 divisions** (9 classes par niveau en moyenne), ainsi qu'un **dispositif ULIS** pour les élèves en situation de handicap. L'effectif par division est souvent **conforme aux standards académiques**, mais les dotations sont en-dessous des moyennes du fait de la composition sociale du collège.

Le collège a pu proposer une **classe expérimentale de 6ème "d'branchée"**, fruit d'une concertation locale, ainsi que des **options linguistiques** (anglais, allemand, espagnol, latin, grec) et des **projets culturels et scientifiques** variés. Une **dynamique pédagogique** est impulsée autour de l'ouverture à l'international, avec **trois échanges scolaires en Europe**.

+ Les personnels

L'équipe enseignante du collège Camille Claudel se caractérise par une **stabilité et une expérience significative** : une majorité des enseignants sont titulaires, avec une **ancienneté moyenne élevée**. L'équipe est composée de **67 enseignants**, dont deux tiers sont des femmes. Elle est complétée par **2 CPE**, une **infirmière présente 2 jours et ½ par semaine**, une **psy-EN (1 jour et ½)**, **3 secrétaires**, **10 AED (8 ETP)**, et **15 agents techniques territoriaux** (dont

9 agents d'entretien, un chef cuisinier, et 2 agents de maintenance). Le collège ne dispose pas de dotation en assistante sociale.

La **Dotation Globale Horaire (DGH)** située entre 1060 et 1100 **heures**, avec un taux de temps partiel inférieur à la moyenne académique. Le collège compte **peu de professeurs contractuels** (moins de 5 %), ce qui témoigne d'une équipe **stable et expérimentée**. L'équipe de direction, composée de **3 personnes**, pilote l'établissement

L'établissement a fait l'objet en 2023-2024 d'une évaluation.

Synthèse générale à l'issue de l'évaluation du collège en 2023/2024 :

⊕ Points d'appui

- une communauté éducative impliquée dans la réussite des élèves ; des personnels attentifs à la qualité de vie des collégiens,
- un établissement où depuis trois ans se reconstruit – en interne et avec les partenaires extérieurs - un lien de confiance autrefois dégradé, pour un climat plus apaisé favorisant la réussite de chacun,
- une dynamique positive autour de parcours éducatifs riches, entre projets éprouvés et actions plus récentes par exemple vers l'international.
- Une dynamique positive autour de l'orientation en 3^{ème}.

⊖ Points de vigilance et marge de progrès

- mieux former les équipes éducatives à accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers,
- renforcer la collaboration de la communauté éducative en prévoyant davantage de temps d'échanges pour questionner les bilans des dispositifs mis en place, les pratiques pédagogiques et les liaisons école-collège et collège-lycée.
- consolider le lien de confiance retrouvé entre les différents acteurs, et engager une réflexion sur les actions à mener pour fluidifier et apaiser la communication avec les parents d'élèves.
- Améliorer les espaces de vie (cour, sanitaires) et les conditions matérielles d'accueil.

PROJET D'ETABLISSEMENT 2025-2029

AXE 1 : LA REUSSITE ET L'EPANOUISSEMENT DE CHAQUE ELEVE

OBJECTIF 1 : Différenciation pédagogique et accompagnement personnalisé

OBJECTIF 2 : Travail autour de la santé mentale et du développement des Compétences Psycho-Sociales(CPS) des élèves

OBJECTIF 3 : Aider l'élève à construire son projet d'orientation : Le PPO.

AXE2 : CLIMAT SCOLAIRE, ENGAGEMENT CITOYEN ET OUVERTURE CULTURELLE

OBJECTIF 4 : Promotion des valeurs de la République et Développement de l'engagement citoyen

OBJECTIF 5 : Améliorer le climat scolaire et la prise en charge des élèves les plus fragiles

OBJECTIF 6 : Contribuer à l'Éducation artistique et culturelle

AXE 3 : PILOTAGE PARTAGE VERS UNE PRISE EN CHARGE EFFICIENTE DES ELEVES ET DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION PEDAGOGIQUE ET NUMERIQUE

OBJECTIF 7 : Formation et accompagnement des équipes pour une meilleure prise en charge des élèves à besoins

OBJECTIF 8 : Développer le travail collaboratif et avancer vers un projet d'évaluation partagé

OBJECTIF 9 : Intégration du numérique au service des apprentissages

AXE 4 : LE COLLEGE COMME ECOSYSTEME INCLUSIF ET PARTENARIAL

OBJECTIF 10 : Travailler sur l'adaptation du collège pour un meilleur accueil des élèves (sureffectifs et locaux vieillissants)

OBJECTIF 11 : Gestion durable et environnementale de l'établissement

OBJECTIF 12 : Continuer à développer les liens avec les partenaires extérieurs

AXE 1 : LA REUSSITE ET L'EPANOUISSEMENT DE CHAQUE ELEVE

Diagnostic:

*Le Collège Camille Claudel fait encore face à des **inégalités d'apprentissage et d'orientation**, notamment pour les élèves les plus fragiles, souvent issus de milieux défavorisés (18 % des effectifs) et les filles dans les filières scientifiques. Malgré de réels progrès ces dernières années, et une **équipe pédagogique stable et engagée**, certains élèves peinent à construire un projet d'orientation ambitieux, en raison d'un manque de confiance en eux et d'une méconnaissance des métiers. Les **dispositifs d'accompagnement personnalisé** (comme les heures d'AP ou les groupes de besoin) participent à une progression.*

Les compétences psycho-sociales (gestion du stress, estime de soi) nécessitent un renforcement pour limiter les décrochages. Enfin, la différenciation pédagogique est encore inégale ce qui peut creuser des écarts de réussite.

OBJECTIF 1 : Différenciation pédagogique et accompagnement personnalisé

Objectifs opérationnels :

- Adapter les méthodes pédagogiques aux besoins individuels des élèves.
- Renforcer l'accompagnement des élèves en difficulté.
- Développer l'autonomie des élèves dans leur travail.

Propositions d'actions :

- Poursuivre la mise en place des **groupes de besoin/approfondissement** en français et mathématiques pour les élèves de 6ème et 5ème.
- Organiser des **heures d'accompagnement personnalisé (AP)** ciblées sur les compétences à renforcer sur davantage de niveaux.
- Utiliser davantage les **outils numériques dans les apprentissages**.
- Poursuivre la formation des enseignants à la **différenciation pédagogique** et aux outils d'évaluation formative.
- Créer des **fiches méthodes** pour les élèves et les familles, accessibles via l'ENT, notamment pour apprendre à faire les devoirs et apprendre à apprendre.

Indicateurs :

- Taux de participation aux dispositifs d'accompagnement.
- Évolution des résultats aux évaluations nationales et locales.
- Résultats au DNB
- Retours qualitatifs des élèves et des familles.
- Baisse du nombre d'élèves en difficultés scolaires (notamment en début de cycle 4)

OBJECTIF 2 : Travail autour de la santé mentale et du développement des Compétences Psycho-Sociales (CPS) des élèves

Objectifs opérationnels :

- Permettre d'accueillir les élèves dans un cadre serein.
- Développer la confiance en soi et la gestion des émotions chez les élèves.
- Améliorer les compétences relationnelles et la coopération.
- Sensibiliser la communauté éducative à la santé mentale et au bien-être.

Propositions d'actions :

- Intégrer des **ateliers CPS** dans les heures de vie de classe et les projets transversaux. (cf Programme CESCE)
- Former les enseignants et les personnels à l'**accompagnement des CPS** (gestion du stress, résolution de conflits, santé mentale, protocole pHARe...).
- Collaborer avec l'**infirmière scolaire** et la **Psy-EN** pour des ateliers dédiés (estime de soi, harcèlement).
- Organiser des **temps d'échange** avec les familles autour des CPS avec des intervenants (CESCE).
- Former les personnels à l'EVARS.

Indicateurs :

- Nombre d'élèves suivis par le Groupe de Prévention et de lutte contre le Décrochage Scolaire (GPDS)
- Nombre d'élèves suivi par la cellule Phare.
- Enquêtes de climat scolaire (satisfaction des élèves sur leur bien-être).
- Nombre d'ateliers CPS menés.
- Taux de participation des élèves aux ateliers.
- Nombre d'intervention d'EVARS par classe.

OBJECTIF 3 : Aider l'élève à construire son projet d'orientation (PPO)

Objectifs opérationnels :

- Permettre à chaque élève de découvrir des métiers et des parcours variés.
- Travailler les écarts d'orientation selon le genre et le milieu social.
- Accompagner les élèves fragiles dans leurs choix d'orientation.
- Limiter les décrochages et développer les partenariats.

Propositions d'actions :

- Organiser des **forums des métiers** et des visites d'entreprises dès la 5ème.
- Inviter des **professionnels** (notamment des femmes dans les filières scientifiques) pour des témoignages.
- Mettre en place un **parcours d'orientation progressif** (carnet de bord, entretiens individuels) grâce à des temps dédiés en utilisant le Parcours Avenir(s).
- Travailler avec les familles pour **lever les stéréotypes de genre** dans les choix d'orientation.
- Utiliser des **outils numériques** (ex : Folios) pour suivre le parcours de chaque élève.

Indicateurs :

- Taux de satisfaction des élèves sur leur projet d'orientation.
- Réduction des écarts d'orientation selon le genre et le milieu social.
- Nombre de visites d'entreprises et de participations aux forums des métiers, JPO.
- Baisse du décrochage et de la démotivation (notamment en 5^{ème}/4^{ème}).

AXE 2 : CLIMAT SCOLAIRE, ENGAGEMENT CITOYEN ET OUVERTURE CULTURELLE

Diagnostic:

Le climat scolaire du collège est globalement apaisé grâce à une vie scolaire impliquée et ce malgré des locaux vieillissants voire dégradés. Cependant, certains espaces (comme les couloirs, la cour ou les sanitaires) sont exigus et peu adaptés, ce qui génère chez certains un mal-être, des tensions et des accidents. L'engagement citoyen des élèves reste limité, avec une participation faible aux instances comme le CVC ou les projets solidaires. Par ailleurs, bien que des actions culturelles existent (partenariats avec la communauté de communes), elles ne touchent pas tous les élèves, notamment ceux en difficulté. Enfin, les valeurs de la République (laïcité, lutte contre les discriminations) sont parfois mal comprises, ce qui peut fragiliser la cohésion de la communauté éducative.

OBJECTIF 4 : Promotion des valeurs de la République et développement de l'engagement citoyen

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser les élèves aux valeurs de la République.
- Encourager l'engagement citoyen et la participation des élèves à la vie du collège.
- Lutter contre les discriminations et les stéréotypes.

Propositions d'actions :

- Continuer à organiser des **temps forts** (ex : Semaine de la laïcité, journée contre les discriminations).
- Mettre en place un **Conseil de Vie Collégienne (CVC)** actif et représentatif.
- Créer davantage de **projets citoyens** (ex : médiation par les pairs, actions solidaires, poursuivre le travail avec les tuteurs).
- Poursuivre la formation des élèves – ambassadeurs et des personnels à la **lutte contre le harcèlement et les discriminations**.
- Participation à des journées en faveur de la promotion des valeurs de la République, de la laïcité, de l'égalité et de l'acceptation de l'autre dans son altérité (Spirit Day, exposition).
- Participation à des concours (Prix CNRD, Samuel Paty,...).
- Accueil et actions avec la gendarmerie.

Indicateurs :

- Nombre de projets citoyens menés, dont des événements impliquant l'ensemble de la communauté.
- Taux de participation des élèves aux instances (CVC, éco-délégués) et nombre de séances des différentes instances
- Enquêtes sur la perception des valeurs de la République par les élèves.
- Nombre de pratiquants licenciés à l'AS du Collège.
- Nombre d'actions citoyennes.

OBJECTIF 5 : Améliorer le climat scolaire et la prise en charge des élèves les plus fragiles

Objectifs opérationnels :

- Créer un environnement scolaire plus accueillant et sécurisant.
- Améliorer la prise en charge des élèves en difficulté (scolaire, sociale, psychologique).
- Sensibiliser et former les personnels à la gestion des conflits.

Propositions d'actions :

- Déployer le **dispositif pHARe** (Prévention du Harcèlement) et former davantage de personnels.
- Aménager un **espace d'écoute** pour les élèves.
- Organiser des **ateliers sur la gestion des émotions** et la résolution de conflits.
- Travailler avec les **familles** pour poursuivre l'amélioration de la relation école/familles (cf Charte)
- Poursuivre le travail pédagogique autour du vivre ensemble notamment en EMC.
- Intervention de sensibilisation au collège (Handi-collège).

- **Indicateurs :**

- Nombre de signalements de harcèlement et de conflits.
- Nombre de sanctions.
- Taux de participation aux ateliers de bien-être.
- Enquêtes de climat scolaire (sentiment de sécurité des élèves).
- Nombre de projets interdisciplinaires mis en valeur au collège.

OBJECTIF 6 : Contribuer à l'éducation artistique et culturelle

Objectifs opérationnels :

- Poursuivre l'ouverture des élèves à la culture et développer leur créativité.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs culturels locaux.
- Intégrer l'éducation artistique dans les parcours des élèves.
- Maintenir l'ouverture culturelle nationale et internationale.

Propositions d'actions :

- Poursuivre la dynamique des **sorties culturelles** (théâtre, musées, concerts) en partenariat avec les structures locales.
- Augmenter les **ateliers artistiques** (théâtre, arts plastiques, musique) sur le temps méridien et périscolaire.
- Participer à des **projets culturels** (ex : "Collège au cinéma", résidences d'artistes).
- Continuer à valoriser les productions des élèves (ex : expositions, spectacles).
- Mieux profiter de la salle Lili Keller Rosenberg (Projection cinéma)
- Baisser le coût des transports vers l'agglomération bordelaise.
- Poursuivre l'organisation de voyages et échanges culturels.
- Représentations théâtrales en salle Lili Keller Rosenberg.

Indicateurs :

- Nombre de projets culturels menés.
- Taux de participation des élèves aux ateliers et sorties culturelles.
- Retours qualitatifs des élèves et des partenaires culturels.

AXE 3 : PILOTAGE PARTAGÉ VERS UNE PRISE EN CHARGE EFFICIENTE DES ÉLÈVES ET DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION PEDAGOGIQUE ET NUMERIQUE

Diagnostic:

Le collège bénéficie d'une équipe enseignante expérimentée et motivée, mais les pratiques collaboratives (évaluations partagées) peuvent encore être développées. Les outils numériques (ENT, ...) ne sont pas suffisamment exploités pour différencier les apprentissages ou suivre les progrès des élèves. Par ailleurs, la formation des équipes à l'inclusion des élèves à besoins spécifiques (DYS, TDAH) est à améliorer, ce qui pourra aussi optimiser le suivi des AESH. Enfin, l'innovation pédagogique (comme l'utilisation des équipements NEFLE) est encore timide, en raison d'un manque de temps dédié à la formation et à l'expérimentation. Ces freins nuisent à la modernisation des pratiques et à l'adaptation aux enjeux contemporains.

OBJECTIF 7 : Formation et accompagnement des équipes pour une meilleure prise en charge des élèves à besoins

Objectifs opérationnels :

- Renforcer les compétences de l'ensemble du personnel pour accompagner les élèves à besoins spécifiques (troubles des apprentissages et du comportement).
- Harmoniser les pratiques d'inclusion et d'accompagnement.
- Impliquer les AESH dans les formations et les projets pédagogiques.

Propositions d'actions :

- Organiser des **formations locales** sur les troubles des apprentissages (DYS, TDAH) et les stratégies d'inclusion pour tous les personnels
- Créer un **référentiel partagé** des pratiques pour les élèves à besoins.
- Intégrer les **AESH** aux formations et aux réunions pédagogiques et mettre en place des **temps d'échange** entre enseignants et AESH pour un suivi coordonné.

Indicateurs :

- Nombre de personnels formés.
- Retours sur les pratiques inclusives (enquêtes, observations).
- Taux de participation des AESH aux formations.

OBJECTIF 8 : Développer le travail collaboratif et avancer vers un projet d'évaluation partagé

Objectifs opérationnels :

- Harmoniser les pratiques d'évaluation entre les enseignants par équipes disciplinaires.
- Renforcer la collaboration au sein des équipes pédagogiques.

Propositions d'actions :

- Augmenter les **temps de concertation** (conseils d'enseignement, groupes de travail disciplinaires).
- Élaborer le projet d'évaluation du collège par niveau et par discipline.
- Utiliser **Pronote** pour un suivi partagé des compétences et des progrès des élèves.
- Organiser des **formations croisées** entre enseignants pour partager les pratiques.

Indicateurs :

- Nombre de réunions collaboratives organisées.
- Satisfaction des enseignants sur les outils d'évaluation partagés.
- Cohérence des évaluations entre les disciplines.

OBJECTIF 9 : Intégration du numérique au service des apprentissages

Objectifs opérationnels :

- Faire évoluer les pratiques pédagogiques grâce au numérique.
- Former les élèves et les enseignants à un usage responsable des outils numériques.
- Expérimenter des projets innovants.

Propositions d'actions :

- Déployer des **outils numériques** (ENT, PIX, classes virtuelles, ressources en ligne).
- Former les élèves et les enseignants à l'**usage responsable du numérique** (cyber harcèlement, protection des données).
- Expérimenter des **projets innovants**.
- Mieux identifier et valoriser les **référénts numériques** pour accompagner les équipes.

Indicateurs :

- Taux d'utilisation des outils numériques par les élèves, les parents et les enseignants.
- Nombre de projets innovants menés.
- Retours qualitatifs sur l'impact du numérique sur les apprentissages

AXE 4 : LE COLLEGE COMME ECOSYSTEME INCLUSIF ET PARTENARIAL

Diagnostic:

Le Collège Camille Claudel est bien intégré dans son territoire, avec des partenariats solides (municipalité, communauté de communes, entreprises locales). Cependant, son relatif enclavement géographique (hors réseau Bordeaux Métropole) limite les opportunités culturelles et professionnelles pour les élèves. Les locaux vieillissants (salles surchargées, cour exigüe) et le manque d'espaces dédiés (ex : salle de détente) dégradent le cadre de vie et de travail. Par ailleurs, la **gestion durable** (tri des déchets, économies d'énergie) est peu structurée, et la labellisation E3D n'est pas encore obtenue. Enfin, bien que les liens avec les familles se soient améliorés, une minorité de parents contestataires crée des tensions, nécessitant une communication plus transparente et des temps d'échange renforcés.

OBJECTIF 10 : Travailler sur l'adaptation du collège pour un meilleur accueil des élèves (sureffectifs et locaux vieillissants)

Objectifs opérationnels :

- Améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves.
- Optimiser l'utilisation des espaces pour limiter les effets du sureffectif.
- Collaborer avec les collectivités pour la rénovation des locaux.

Propositions d'actions :

- **Réaménager les espaces** (cour, salles de classe, sanitaires) pour plus de sécurité et de confort.
- **Optimiser l'organisation des emplois du temps** pour limiter la surcharge des salles.
- **Collaborer avec la collectivité territoriale** pour planifier des travaux de rénovation.
- Créer un **groupe de travail** associant personnels, élèves et parents pour identifier les besoins prioritaires.
- Projet jardin au sein du collège.

Indicateurs :

- Taux de satisfaction des usagers (élèves, personnels, familles).
- Avancée des travaux de rénovation (calendrier, budget).
- Réduction des incidents liés aux locaux (ex : chutes, dégradations, bousculades).

OBJECTIF 11 : Gestion durable et environnementale de l'établissement

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser la communauté éducative au développement durable.
- Réduire l'empreinte environnementale du collège.

- Impliquer les élèves dans des projets écologiques (éco-délégués).
- Impliquer les agents de la collectivité

Propositions d'actions :

- Mettre en place un **plan de tri et de recyclage** (partenariat avec les éco-délégués).
- Poursuivre la labellisation de **l'établissement E3D** (École en Démarche de Développement Durable).
- Poursuivre l'atelier **jardin pédagogique** et des projets de biodiversité dans l'enceinte du collège.
- Organiser des **actions de sensibilisation** (ex : Semaine du développement durable, ateliers sur les économies d'énergie).
- Réduire l'empreinte écologique du collège.

Indicateurs :

- Nombre d'actions menées en faveur du développement durable.
- Obtention de la labellisation E3D.
- Réduction des déchets et des consommations d'énergie.

OBJECTIF 12 : Continuer à développer les liens avec les partenaires extérieurs

Objectifs opérationnels :

- Renforcer les partenariats avec les entreprises, associations et institutions locales.
- Poursuivre l'ouverture du collège sur son territoire et enrichir l'offre éducative.
- Assurer une continuité pédagogique avec les lycées de secteur (dont R. Badinter).

Propositions d'actions :

- Continuer à organiser des **événements communs** avec les associations et les institutions culturelles (ex : expositions, conférences).
- Poursuivre la collaboration avec les **lycées de secteur** pour des projets communs (liaison 3^{ème}-2^{nde}, accompagnement à l'orientation, ambassadeurs, projets culturels communs).
- Impliquer les **parents d'élèves** dans les projets partenariaux (ex : interventions de professionnels).
- **Renforcer les partenariats** avec les entreprises locales (visites).

Indicateurs :

- Nombre de partenariats actifs.
- Taux de participation des élèves aux événements organisés avec les partenaires.
- Retours qualitatifs des partenaires et des familles.

PROJET D'ETABLISSEMENT 2025-2029

	Objectifs généraux (Dans quel but?)	Objectifs opérationnels (Comment?)	Proposition sanctions	Indicateurs
AXE 1 : LA REUSSITE ET L'EPANOUISSEMENT DE CHAQUE ELEVE	OBJECTIF 1 : Différenciation pédagogique et accompagnement personnalisé	• Adapter les méthodes pédagogiques aux besoins individuels des élèves. • Renforcer l'accompagnement des élèves en difficulté. • Développer l'autonomie des élèves dans leur travail.	• Poursuivre la mise en place des groupes de besoin/approfondissement en français et mathématiques pour les élèves de 6ème et 5ème. • Organiser des heures d'accompagnement personnalisé (AP) ciblées sur les compétences à renforcer sur davantage de niveaux. • Utiliser davantage les outils numériques dans les apprentissages. • Poursuivre la formation des enseignants à la différenciation pédagogique et aux outils d'évaluation formative. • Créer des fiches méthodes pour les élèves et les familles, accessibles via l'ENT, notamment pour apprendre à faire les devoirs et apprendre à apprendre.	• Taux de participation aux dispositifs d'accompagnement. • Évolution des résultats aux évaluations nationales et locales. • Résultats au DNB • Retours qualitatifs des élèves et des familles. • Baisse du nombre d'élèves en difficultés scolaires (notamment en début de cycle 4)

	OBEJCTIF 2 : Travail autour de la santé mentale et du développement des Compétences Psycho-Sociales (CPS) des élèves	• Permettre d'accueillir les élèves dans un cadre serein. • Développer la confiance en soi et la gestion des émotions chez les élèves. • Améliorer les compétences relationnelles et la coopération. • Sensibiliser la communauté éducative à la santé mentale et au bien-être.	• Intégrer des ateliers CPS dans les heures de vie de classe et les projets transversaux. (cf Programme CESCE) • Former les enseignants et les personnels à l'accompagnement des CPS (gestion du stress, résolution de conflits, santé mentale, protocole pHARe...). • Collaborer avec l'infirmière scolaire et la Psy-EN pour des ateliers dédiés (estime de soi, harcèlement). • Organiser des temps d'échange avec les familles autour des CPS avec des intervenants (CESCE). • Former les personnels à l'EVARS.	• Nombre d'élèves suivi par le Groupe de Prévention et de lutte contre le Décrochage Scolaire(GPDS) • Nombre d'élèves suivi par la cellule Phare. • Enquêtes de climat scolaire (satisfaction des élèves sur leur bien-être). • Nombre d'ateliers CPS menés. • Taux de participation des élèves aux ateliers. • Nombre d'intervention EVARS par classe.
	OBJECTIF 3 : Aider l'élève à construire son projet d'orientation: Le PPO	• Permettre à chaque élève de découvrir des métiers et des parcours variés. • Réduire les écarts d'orientation selon le genre et le milieu social. • Accompagner les élèves fragiles dans leurs choix d'orientation. • Limiter les décrochages et développer les partenariats.	• Organiser des forums des métiers et des visites d'entreprises dès la 5ème. • Inviter des professionnels (notamment des femmes dans les filières scientifiques) pour des témoignages. • Mettre en place un parcours d'orientation progressif (carnet de bord, entretiens individuels) grâce à des temps dédiés. • Travailler avec les familles pour lever les stéréotypes de genre dans les choix d'orientation. • Utiliser des outils numériques (ex : Folios) pour suivre le parcours de chaque élève.	• Taux de satisfaction des élèves sur leur projet d'orientation. • Réduction des écarts d'orientation selon le genre et le milieu social. • Nombre de visites d'entreprises et de participations aux forums des métiers, JPO. • Baisse du décrochage et de la démotivation (notamment en 5ème/4ème).

**AXE 2 : CLIMAT SCOLAIRE, ENGAGEMENT CITOYEN ET OUVERTURE
CULTURELLE**

OBJECTIF 4 : Promotion des valeurs de la République et développement de l'engagement citoyen	• Sensibiliser les élèves aux valeurs de la République. • Encourager l'engagement citoyen et la participation des élèves à la vie du collège. • Lutter contre les discriminations et les stéréotypes.	• Continuer à organiser des temps forts (ex : Semaine de la laïcité, journée contre les discriminations). • Mettre en place un Conseil de Vie Collégienne (CVC) actif et représentatif. • Créer davantage de projets citoyens (ex : médiation par les pairs, actions solidaires, poursuivre le travail avec les tuteurs). • Poursuivre la formation des élèves – ambassadeurs et des personnels à la lutte contre le harcèlement et les discriminations. • Participation à des journées en faveur de la promotion des valeurs de la République, de la laïcité, de l'égalité et de l'acceptation de l'autre dans son altérité (Spirit Day, exposition). • Participation à des concours (Prix CNRD, Samuel Paty,...). • Accueil et actions avec la gendarmerie.	• Nombre de projets citoyens menés, dont des événements impliquant l'ensemble de la communauté. • Taux de participation des élèves aux instances (CVC, éco-délégués) et nombre de séances des différentes instances • Enquêtes sur la perception des valeurs de la République par les élèves. • Nombre de pratiquants licenciés à l'AS du Collège.
OBJECTIF 5 : Améliorer le climat scolaire et la prise en charge des élèves les plus fragiles	• Créer un environnement scolaire plus accueillant et sécurisant. • Améliorer la prise en charge des élèves en difficulté (scolaire, sociale, psychologique). • Sensibiliser et former les personnels à la gestion des conflits.	• Déployer le dispositif pHARe (Prévention du Harcèlement) et former davantage de personnels. • Aménager un espace d'écoute pour les élèves. • Organiser des ateliers sur la gestion des émotions et la résolution de conflits. • Travailler avec les familles pour poursuivre l'amélioration de la relation école/familles (cf Charte) • Poursuivre le travail pédagogique autour du vivre ensemble notamment en EMC. • Intervention de sensibilisation au collège (Handi-collège).	• Nombre de signalements de harcèlement et de conflits. • Nombre de sanctions. • Taux de participation aux ateliers de bien-être. • Enquêtes de climat scolaire (sentiment de sécurité des élèves). • Nombre de projets interdisciplinaires mis en valeur au collège.

	OBJECTIF 6 : Contribuer à l'éducation artistique et culturelle	• Poursuivre l'ouverture des élèves à la culture et développer leur créativité. • Renforcer les partenariats avec les acteurs culturels locaux. • Intégrer l'éducation artistique dans les parcours des élèves. • Maintenir l'ouverture culturelle nationale et internationale.	• Poursuivre la dynamique des sorties culturelles (théâtre, musées, concerts) en partenariat avec les structures locales. • Augmenter les ateliers artistiques (théâtre, arts plastiques, musique) sur le temps méridien et périscolaire. • Participer à des projets culturels (ex : "Collège au cinéma", résidences d'artistes). • Continuer à valoriser les productions des élèves (ex : expositions, spectacles). • Mieux profiter de la salle Lili Keller Rosenberg (Projection cinéma) • Baisser le coût des transports vers l'agglomération bordelaise. • Poursuivre l'organisation de voyages et échanges culturels. • Représentations théâtrales en salle Lili Keller Rosenberg.	• Nombre de projets culturels menés. • Taux de participation des élèves aux ateliers et sorties culturelles. • Retours qualitatifs des élèves et des partenaires culturels.
AXE 3 : PILOTAGE PARTAGE VERS UNE PRISE EN CHARGE EFFICIENTE DES ELEVES ET DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION PEDAGOGIQUE ET NUMERIQUE	OBJECTIF 7 : Formation et accompagnement des équipes pour une meilleure prise en charge des élèves à besoins	• Renforcer les compétences de l'ensemble du personnel pour accompagner les élèves à besoins spécifiques (troubles des apprentissages et du comportement). • Harmoniser les pratiques d'inclusion et d'accompagnement. • Impliquer les AESH dans les formations et les projets pédagogiques.	• Organiser des formations locales sur les troubles des apprentissages (DYS, TDAH) et les stratégies d'inclusion pour tous les personnels • Créer un référentiel partagé des pratiques pour les élèves à besoins. • Intégrer les AESH aux formations et aux réunions pédagogiques et mettre en place des temps d'échange entre enseignants et AESH pour un suivi coordonné.	• Nombre de personnels formés. • Retours sur les pratiques inclusives (enquêtes, observations). • Taux de participation des AESH aux formations.

	OBJECTIF 8 : Développer le travail collaboratif et avancer vers un projet d'évaluation partagé	• Harmoniser les pratiques d'évaluation entre les enseignants par équipes disciplinaires. • Renforcer la collaboration au sein des équipes pédagogiques.	• Augmenter les temps de concertation (conseils d'enseignement, groupes de travail disciplinaires). • Élaborer le projet d'évaluation du collège par niveau et par discipline. • Utiliser Pronote pour un suivi partagé des compétences et des progrès des élèves. • Organiser des formations croisées entre enseignants pour partager les pratiques.	• Nombre de réunions collaboratives organisées. • Satisfaction des enseignants sur les outils d'évaluation partagés. • Cohérence des évaluations entre les disciplines.
	OBJECTIF 9 : Intégration du numérique au service des apprentissages	• Faire évoluer les pratiques pédagogiques grâce au numérique. • Former les élèves et les enseignants à un usage responsable des outils numériques. • Expérimenter des projets innovants.	• Déployer des outils numériques (ENT, PIX, classes virtuelles, ressources en ligne). • Former les élèves et les enseignants à l'usage responsable du numérique (cyber harcèlement, protection des données). • Expérimenter des projets innovants. • Mieux identifier et valoriser les référents numériques pour accompagner les équipes.	• Taux d'utilisation des outils numériques par les élèves, les parents et les enseignants. • Nombre de projets innovants menés. • Retours qualitatifs sur l'impact du numérique sur les apprentissages

**AXE 4 : LE COLLEGE COMME ECOSYSTEME INCLUSIF ET
PARTENARIAL**

OBJECTIF 10 : Travailler sur l'adaptation du collège pour un meilleur accueil des élèves (sureffectifs et locaux vieillissants)	• Améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves. • Optimiser l'utilisation des espaces pour limiter les effets du sureffectif. • Collaborer avec les collectivités pour la rénovation des locaux.	• Réaménager les espaces (cour, salles de classe, sanitaires) pour plus de sécurité et de confort. • Optimiser l'organisation des emplois du temps pour limiter la surcharge des salles. • Collaborer avec la collectivité territoriale pour planifier des travaux de rénovation. • Créer un groupe de travail associant personnels, élèves et parents pour identifier les besoins prioritaires. • Projet jardin au sein du collège.	• Taux de satisfaction des usagers (élèves, personnels, familles). • Avancée des travaux de rénovation (calendrier, budget). • Réduction des incidents liés aux locaux (ex : chutes, dégradations, bousculades).
OBJECTIF 11 : Gestion durable et environnementale de l'établissement	• Sensibiliser la communauté éducative au développement durable. • Réduire l'empreinte environnementale du collège. • Impliquer les élèves dans des projets écologiques (éco-délégués). • Impliquer les agents de la collectivité	• Mettre en place un plan de tri et de recyclage (partenariat avec les éco-délégués). • Poursuivre la labellisation de l'établissement E3D (École en Démarche de Développement Durable). • Poursuivre l'atelier jardin pédagogique et des projets de biodiversité dans l'enceinte du collège. • Organiser des actions de sensibilisation (ex : Semaine du développement durable, ateliers sur les économies d'énergie). • Réduire l'empreinte écologique du collège.	• Nombre d'actions menées en faveur du développement durable. • Obtention de la labellisation E3D. • Réduction des déchets et des consommations d'énergie.

	OBJECTIF 12 : Continuer à développer les liens avec les partenaires extérieurs	• Renforcer les partenariats avec les entreprises, associations et institutions locales. • Poursuivre l'ouverture du collège sur son territoire et enrichir l'offre éducative. • Assurer une continuité pédagogique avec les lycées de secteur (dont R. Badinter).	• Continuer à organiser des événements communs avec les associations et les institutions culturelles (ex : expositions, conférences). • Poursuivre la collaboration avec les lycées de secteur pour des projets communs (liaison 3ème-2nde, accompagnement à l'orientation, ambassadeurs, projets culturels communs). • Impliquer les parents d'élèves dans les projets partenariaux (ex : interventions de professionnels). • Renforcer les partenariats avec les entreprises locales (visites).	• Nombre de partenariats actifs. • Taux de participation des élèves aux événements organisés avec les partenaires. • Retours qualitatifs des partenaires et des familles.
--	--	--	--	---

SYNTHÈSE ET PILOTAGE

Chaque objectif fera l'objet d'une **fiche action** détaillée, incluant :

- Les **responsables** (personnels, partenaires).
- Le **calendrier** (échéances clés).
- Les **moyens** (budget, ressources humaines).
- Les **indicateurs de suivi** (quantitatifs et qualitatifs).

Un **bilan annuel** sera présenté en conseil pédagogique et en conseil d'administration pour ajuster les actions.

Prochaines étapes

1. **Valider les priorités** : Souhaitez-vous ajouter ou modifier des actions pour chaque objectif ?
2. **Affiner les indicateurs** : Quels outils de suivi souhaitez-vous mettre en place ?
3. **Planifier les formations** : Quelles formations prioritaires pour les équipes (ex : inclusion, numérique, CPS)

Synthèse générale

Le Collège Camille Claudel est un établissement **dynamique et engagé**, avec une communauté éducative impliquée dans la réussite des élèves. Depuis trois ans, un **lien de confiance** se reconstruit en interne et avec les partenaires extérieurs, favorisant un climat plus apaisé pour les personnels. Les **parcours éducatifs riches** (projets culturels, ouverture à l'international, accompagnement à l'orientation) et les **actions innovantes** (6ème débranchée, ambassadeurs) sont des atouts majeurs.

Cependant, des **marges de progrès** subsistent, notamment pour :

- **Mieux accompagner les élèves fragiles** du point de vue scolaire.
- **Améliorer le climat scolaire et pour favoriser le bien être des élèves** dans une situation de sureffectif.
- **Réduire les écarts d'orientation.**
- **Renforcer la collaboration** entre les acteurs et fluidifier la communication avec les familles.
- **Améliorer le cadre de vie** et les conditions de travail des personnels.

ANNEXES

➤ [Fiche actions](#)

Fiche actions - Projet d'établissement 2025/2029

INTITULÉ DE L'ACTION ☐				
	AXE 1 ☐	AXE 2 ☐	AXE 3 ☐	AXE 4 ☐
AXES	La réussite et l'épanouissement de chaque élève ☐	Climat scolaire, engagement citoyen et ouverture culturelle ☐	Pilotage partagé vers une prise en charge efficiente des élèves et développement de l'innovation pédagogique et numérique ☐	Le collège comme écosystème inclusif et partenarial ☐
OBJECTIFS	1 Différenciation pédagogique et accompagnement personnalisé ☐	4 Promotion des valeurs de la République et développement de l'engagement citoyen ☐	7 Formation et accompagnement des équipes pour une meilleure prise en charge des élèves à besoins ☐	10 Travailler sur l'adaptation du collège pour un meilleur accueil des élèves ☐
	2 Travail autour de la santé mentale et du développement des Compétences Psycho-Sociales(CPS) des élèves ☐	5 Améliorer le climat scolaire et la prise en charge des élèves les plus fragiles ☐	8 Développer le travail collaboratif et avancer vers un projet d'évaluation partagé ☐	11 Gestion durable et environnementale de l'établissement ☐
	3 Aider l'élève à construire son projet d'orientation (PPO) ☐	6 Contribuer à l'éducation artistique et culturelle ☐	9 Intégration du numérique au service des apprentissages ☐	12 Continuer à développer les liens avec partenaires extérieurs ☐
PRESENTATION DE L'ACTION				
PORTEUR DU PROJET				
PUBLIC CIBLE				

DIAGNOSTIC

LIEN AVEC LE SOCLE COMMUN (Domaines et compétences)

CALENDRIER

Durée

Fréquence

MOYENS HUMAINS *Intervenants réguliers ou occasionnels (produire devis + convention du partenariat)*

MOYENS MATERIELS

MOYENS FINANCIERS *si demande de subvention (organisme, montant)*

FONCTIONNEMENT

Mise en place

Déroulement

Evaluation

EFFETS ATTENDUS

Limites prévisibles

Ajustements envisageables

Perspectives d'amélioration et de reconduction

BILAN ET INDICATEURS

PISTES D'AMELIORATION

[Tapez un texte]